

Agenda des festivités ... les dates à retenir

Infos Mairie
page 22

FESTIVAL DE JAZZ 25,26,27,28 JUILLET Spectacles gratuits



Le Communal

Juin 2018 - N°47
Magazine d'informations
Municipales



Pont de Larn

■ Edito	2
■ Budget	3
■ Agglomération	4
■ Vie Municipale	5
■ Travaux	6
■ Histoire	7
■ Les écoles	8/9
■ Intercommunalité	10/11
■ Jeunesse	12/14
■ Vie associative	15/16
■ Animation/Vie Locale	17
■ Retour en images	18/19
■ Infos mairie	20/22
■ Agenda	22
■ Astuces & Recettes	23
■ Pique-Nique Musical	24

Publication

- > Tirage : 1500 exemplaires gratuits
- > Directeur de la Publication :
Christian CARAYOL
- > Rédaction / Conception :
Commission, communication équipe
dirigée par **Christophe CHABBERT**
- > Secrétaire :
Marie-Isabelle BARREIRO
- > Crédits photos :
Julie ARNAUD
Philippe GASC
Philippe MARCOU
Sonia CABROL
- > Photo couverture :
Festival de jazz 2017.
- > Conception / Impression :
Studio 32 Com

Chacune et chacun d'entre nous portons le présent et l'avenir de notre commune ...

Certes les élus municipaux et le maire ont la charge d'en conduire jour après jour sa destinée, fixer les objectifs, maîtriser les finances et bien d'autres choses encore, mais la responsabilité de chacune et chacun dans ses choix, ses comportements est aussi engagée...

Si la commune du Pont de Larn, la nôtre, avance dans des domaines aussi majeur que les écoles, la petite enfance, la vie associative, les commerces de proximité, l'offre médicale, la culture et le sport, elle le doit en grande partie à vos choix quotidiens.

Faire confiance à nos écoles, nos crèches, notre centre de loisirs et celles et ceux qui les servent, fréquenter nos magasins et nos services, s'engager dans les associations, soutenir par votre présence les animations et les spectacles, faire appel à notre personnel médical ; en un mot tout ce qui a fait et qui fait et fera notre attractivité et permettra à la commune de mieux vivre...

Le budget 2018, voté récemment, permet d'investir en particulier dans les domaines de l'éducation et du médical, la maîtrise des dépenses de fonctionnement garantit le maintien des taux de fiscalité tout en apportant de nombreuses réponses à votre quotidien.



Un regret toutefois, que la législation en terme d'urbanisme ne soit pas adaptée à nos territoires semi-ruraux, qu'une idéologie dite écologique, relève davantage du contrôle stérile que des véritables enjeux de nos paysages où la nature n'est pas en danger...

La commune, depuis des dizaines d'années voit sa courbe démographique augmenter, elle s'est enrichie de services de proximité nouveaux, ses recettes se maintiennent grâce à de judicieux investissements humains et techniques, il reste toutefois toujours à faire.

Chacune et chacun d'entre nous devra y contribuer. Je vous souhaite un bel été et souhaite vous rencontrer à l'occasion de nos multiples animations. Très cordialement.

“ ... La commune, depuis des dizaines d'années voit sa courbe démographique augmenter. ”

le Maire,

Christian CARAYOL

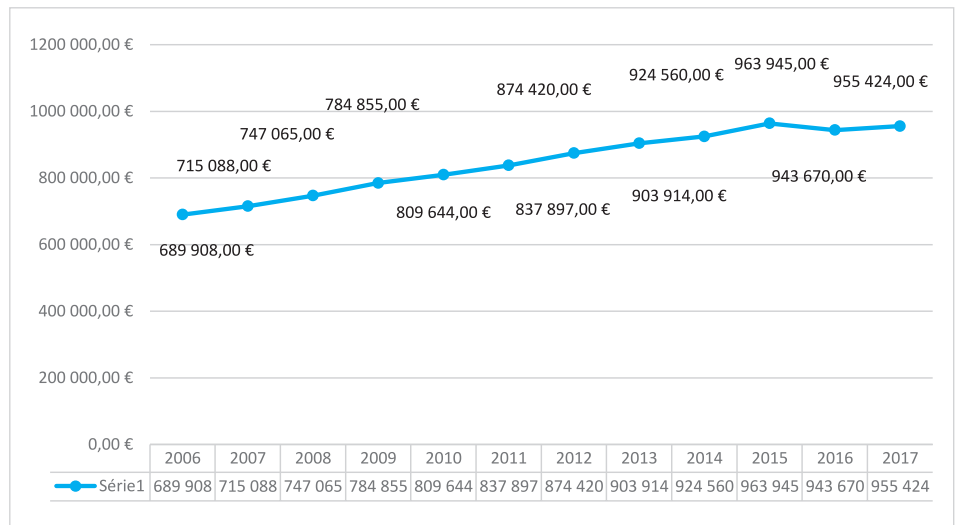
Le Budget de la Commune

RECETTES

Les deux premières sources de recettes d'une commune sont les impôts locaux (taxe habitation + taxe foncière) et les financements de l'Etat (DGF+DSR + DNP) qui sont en baisse constante depuis 2013 pour participer au désendettement général du pays.

Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt auprès des banques. Ce recours à l'emprunt n'est possible que lorsqu'il s'agit d'un investissement pour un équipement durable comme par exemple la construction d'un bâtiment public ; la commune ne peut en revanche pas s'endetter pour rémunérer ses employés municipaux.

Evolution des taxes locales



DOTATIONS DE L'ETAT DEPUIS 2013 AU BENEFICE DE NOTRE COMMUNE

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution en % depuis 2013
Dotation forfaitaire	369 321€	353 234€	276 466€	261 915€	237 417€	235 336€	-36.28
Dotation de solidarité rurale "péréquation"	50 774€	51 314€	54 193€	56 998€	60 827€	62 655€	23.40
Dotation nationale de péréquation	30 244€	24 789€	16 061€	14 455€	13 634€	13 138€	-56.56
Total	450 339€	429 337€	346 720€	333 368€	311 878€	311 129€	-30.91
Evolution par rapport à l'année précédente	0.00	-4.66	-19.24	-3.85	-6.45	-0.24	

DÉPENSES

Les dépenses, quant à elles, sont de 3 types :

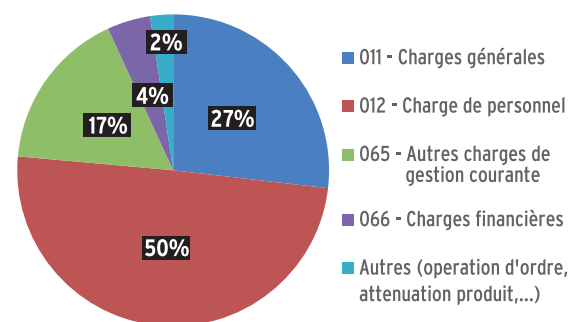
♦ **Les dépenses de fonctionnement** : salaires des fonctionnaires municipaux, subventions aux associations, charges générales (éclairage public, entretien des bâtiments et voirie, fournitures diverses, organisation des animations ...), indemnités des élus.

♦ **Les dépenses d'investissement** : les dépenses qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine : construction de bâtiments, aménagement d'espace, acquisition de matériel (ordinateurs, véhicules, épaveuse...)

♦ **Et les dépenses liées au remboursement des emprunts**

Le poste le plus important pour un budget communal est celui lié aux charges du personnel. Un coût pour la collectivité qui doit faire l'objet d'une gestion rigoureuse pour qu'un service de qualité soit rendu aux administrés. En 2017 la hausse de la fréquentation de nos cantines nous a contraint à renforcer les équipes dans nos 3 écoles.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2017



Dépenses d'investissement prévues pour 2018 :

L'acquisition d'une nouvelle épaveuse pour l'entretien de notre voirie, la construction d'une extension de la cantine de l'école de St Baudille, la sécurisation de l'avenue de la Croix Rouge, la construction d'un espace périscolaire et multi activités à St Baudille, le remplacement de la chaudière de l'école maternelle de Pont de Larn, la réhabilitation de l'éclairage public avec le passage au Led en partenariat avec le SDET et le Parc Regional du Haut Languedoc, l'extension et la réhabilitation du cabinet médical afin d'étendre les plages de consultations, les trottoirs de Rigautou et la toiture de la salle des associations. Dans la plupart des cas des dossiers sont montés pour faire des demandes de subventions auprès de l'état, du département, de la Communauté d'Agglomération et de la Région et ainsi participer au financement des investissements dont l'intérêt collectif est avéré.

H. FARENC

Conseiller Municipal délégué aux finances

À mieux trier, on gagne à tous les coups !

Pour continuer à maîtriser les coûts du service apporté aux habitants, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a réalisé un contrôle de la qualité du tri des déchets sur la commune. À cette occasion, des erreurs de tri ont été relevées ... 21% des ménages ne trient pas correctement. En cas de déchets non conformes trouvés dans une tournée, celle-ci peut être déclassée en totalité. Si la moyenne du refus du tri dépasse 20 %, la communauté d'agglomération est sanctionnée financièrement par Trifyl. **Nous pouvons encore faire mieux !**

➤ Nous vous rappelons les règles de tri élémentaires :

Emballages ménagers recyclables (bacs jaune) :

à déposer en vrac, vidés, non imbriqués et cartons aplatis

- Métal : conserves, canettes, aérosols, barquettes d'aluminium, ...
- Carton : emballages, boîtes, briques alimentaires, ...
- Papier : Journaux, feuilles, prospectus, magazines, enveloppes, ...
- Plastique : bouteilles et flacons, ...



Emballages ménagers en verre :

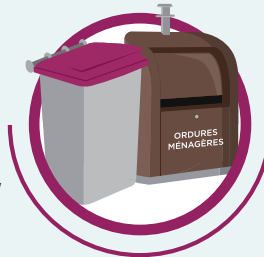
à déposer en vrac sans couvercles ni bouchons

- Pots et bocaux
- Flacons et bouteilles

Ordures ménagères :

à déposer dans des sacs fermés

- Petits emballages, couches-culottes, mouchoirs jetables, articles d'hygiène, papier gras et sulfurisé, poussière, ...



Les autres déchets :

- Le textile (textile, linge de maison et chaussures) : à déposer dans les points d'apports volontaires
- Les objets volumineux peuvent être collectés sous condition par le service des Encombrants au **05 63 73 51 00** ou être apportés en déchèterie.
- Les déchets verts sont à déposer en déchèterie.

Attention, il est interdit de déposer des déchets en dehors du conteneur.

Retrouvez toutes les informations sur la collecte et le tri des déchets sur le site internet www.castres-mazamet.fr et sur la page Facebook [@defidechetscastresmazamet](https://www.facebook.com/defidechetscastresmazamet)

Les pense-bêtes indispensables pour ne pas se tromper !



- la **réglète de tri** (disponible sur demande)



- les **étiquettes apposées sur les emballages**



- le **guide du tri de Citéo** accessible en ligne et téléchargeable sur smartphone



- l'**autocollant sur le couvercle des bacs, ...**

Vis ma vie à la cantine

Fin mars, Mme Estrabaud s'est rendue à la cantine scolaire de l'école de Pont de Larn afin de "vivre" l'expérience quotidienne des enfants. L'objectif étant également de mesurer la complexité de l'organisation lorsque cohabitent des maternelles et des primaires. Une expérience qui a suscité des échanges avec les enfants mais aussi les agents municipaux qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être des enfants.



Baptême de la rue Alexis Corbière

Le conseil municipal a voté dernièrement l'octroi des noms "Simone Veil" et "Alexis Corbière" à deux rues du quartier du Bruguet. Nous n'avons pas voulu rendre hommage, comme on pourrait le croire à tort, au député insoumis de la Seine-Saint-Denis, mais à un de nos concitoyens, envoyé aux galères pour faits de religion, après la dramatique affaire de la Tourette du 17 mars 1745.

Notre Alexis Corbière était le métayer de la Sarnarié. Né en 1709, il remplissait, dit-on, les fonctions d'avertisseur pour convoquer secrètement aux assemblées. Il servait même de domestique au moment de son arrestation, au pasteur qui officiait ce jour-là.

Nous ne savons que peu de choses à son sujet. Cependant, les registres du bague nous apprennent que ses parents,

Alexis et Elisabeth Cabrol, travaillaient la terre à la Sarnarié. Il fut inscrit à Marseille sous le numéro 20.401 puis 2.230 et fut embarqué sur la galère "La fortune". Les lettres que nous avons pu conserver de Loubié et d'Olombel indiquent qu'il était dans le plus complet dénuement et insistent à de nombreuses reprises sur sa triste situation. Il meurt à l'hôpital des chiourmes, à Toulon, le 9 septembre 1760, âgé de 51 ans.

Une cérémonie sera prochainement organisée pour dévoiler officiellement la plaque qui porte désormais son nom.

Christophe Chabbert

Maire-adjoint à la culture

Sources : Gaston Tournier, Les galériens de Mazamet, Publication du musée du désert, 1933

Centrale de la Sanarié

La rénovation de l'ancienne turbine et la mise en place d'une seconde turbine (en 2015) a permis un fonctionnement optimum à puissance maximale (1600 Kw) de l'ensemble de l'installation en mettant à profit la pluviométrie exceptionnelle de ce début d'année 2018 pour une production d'énergie électrique "historique" pour les mois de janvier et février 2018.

Le 6 mars, nous avons reçu, pour leur assemblée générale la Société coopérative "Enercoop" à qui nous vendons une partie de notre production d'énergie électrique renouvelable.

Monsieur le Maire et JC Estèbe ont accueilli les membres du bureau pour une visite de la centrale avant la tenue de leur Assemblée générale.



J.P GARRIGUES

Maire-adjoint



Travaux



Changement néons/Leds au gymnase



Elagage suite à tempête



Peinture cabane



Pour le lancement des Travaux d'Intérêt Général TIG collectifs, une réunion de tous les partenaires s'est tenue en mairie de Pont-de-l'Arn. Sous l'égide de Cécile Raignault, procureur de la République ; de Nathalie Rambert, responsable du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), en présence de Christian Carayol, maire de Pont-de-Larn. Pour purger leur peine, 6 jeunes, accompagnés d'un encadrant pénitentiaire, ont repeint les tribunes du stade de Pont de Larn et la barrière de protection durant 2 semaines.



Espace Périscolaire de St Baudille



Jachères fleuries avec la classe des élèves de CE1 et CE2 : Les chasseurs et Chichi ont été épaulés par les élèves de CE1 et CE2 de l'école Louis Germain pour semer la jachère fleurie. Sarrazin et fleurs mellifères devraient mettre de la couleur tout au long de l'été. Un grand merci aux enfants, aux chasseurs et à Francis pour le prêt du matériel agricole.

L'importance de la numérotation des voies

La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans la dénomination et numérotation des voies.

En effet, afin de répondre aux demandes des services de l'Etat et des administrations, la numérotation permettra une meilleure géolocalisation. C'est pourquoi ce processus est en cours et va durer pour qu'à terme l'ensemble des hameaux des lieux dits et rues soit nommé, et que chaque maison soit numérotée.

Un courrier est adressé par la mairie avec votre dénomination et numérotation, à partir de là vous devrez installer le numéro en façade visible.

Christophe LUCAS
Maire-Adjoint aux travaux

Il était une fois... **Marican** : Grandeur d'un domaine agricole

*C'est en écoutant certains anciens lors de longues et acharnées parties de cartes (belote et parfois manille) dans les salles des deux cafés du village de Saint Baudille, où le dimanche après-midi chez mon pépé H.Vidal ("Miquel") que l'expression "Jogam pas Marican !" * m'interpellait. Elle faisait partie du vocabulaire local depuis des lustres ; mais quel sens donner à cette expression "jogam pas Marican !" ?*

Tout remonte au début du XX^{ème} siècle quand Emile Escande, courtier en peaux de mouton et copropriétaire d'un domaine de 5000 ha (avec un cheptel de 3000 bovins et 2000 moutons) en Amérique du Sud (Argentine) fait fortune et décide en 1918 de rentrer en France.

Il se porte acquéreur, en plus de son activité de négoce des peaux, du domaine de Marican sur les hauteurs de notre commune.

Eprouvant des difficultés - comme les fermes voisines- pour acheminer avant 6 heures le lait de la première traite (obligée d'être faite à 4 heures du matin) à la gare SNCF de Mazamet (lait expédié dans le département de l'Hérault pour la consommation locale) et ayant des contraintes d'hygiène en période d'été concernant sa conservation, il décide en avril 1921 de créer sur son domaine la première fromagerie de gruyère du Tarn.

Il regroupe autour de Marican, la production laitière des fermes alentour (la Ruyère, la Capelle, la Sarnarié, le Mas de la Borie, les Bouffards, Capette, Artigues, le Ribec, la Higue, la Sébarié et la Bertarié) ce qui représente selon les saisons entre 1500 et 2200 litres de lait par jour.

Le lait est acheminé, matin et soir, avec des charrettes à deux roues appelées "jardinières".

Le fromage produit est un gruyère de type Emmental de qualité égale, selon les dires, à celui fabriqué dans le Doubs.

Ces fromages sont affinés au domaine: ils sont expédiés chaque semaine vers Toulouse, Béziers, Carcassonne, Montpellier...

Le produit obtient même la médaille d'or du concours lors de l'exposition de Toulouse en 1924.

La fromagerie de Marican est de plus, la première en France, qui vend ses gruyères avec l'étiquette de garantie d'origine et de teneur en gras (avant même l'obligation légale de le faire -décret 20/10/1936-)

Il y a également une fabrication de beurre, résultat de l'écémage centrifuge, de même façon que celle réalisée en Savoie

Cette initiative économique sauvera pour un temps de l'exode rural cette partie du territoire communal.

Marican produisait à la fin des années 30 deux gruyères par jour : matin et soir (il faut 100 litres de lait pour obtenir 8 kg de gruyère)

* *on (ne) joue pas Marican !*

Ces ventes de gruyère et de beurre (production vendue d'avance !!) ont permis à Mr Escande d'avoir à son actif un troupeau personnel de 130 vaches laitières (contre 30 lors de l'achat en 1918) de race Schwitz, chiffre énorme pour l'époque.

Le domaine de Marican se compose de l'habitation principale ("le Château") qui est le local des patrons où vivent également la cuisinière, la femme de chambre, le chauffeur et le jardinier...

Il y a attenant au château, les appartements du fromager, puis en face, les caves, la porcherie (70 porcs) dont le sol carrelé est une référence régionale, les hangars, les écuries des chevaux, et sur le côté l'habitation du métayer (où vivait mon arrière grand-mère Louise Vidal).

L'ensemble, orienté plein sud, a une vue exceptionnelle sur Mazamet.

Le parc aménagé devant le château sera apprécié des visiteurs qui y trouvent un espace de repos et de sérénité.

Cette prospérité fera de Marican la référence économique de cette partie de notre territoire rural.

Marican fut même durant la deuxième guerre mondiale un PC de la Résistance ...mais laissons là les souvenirs d'une période trouble de notre histoire locale.

Voici donc décrit en quelques lignes la grandeur d'un des plus beaux fleurons de notre économie rurale d'avant guerre : MARICAN

Marican était riche, riche de l'initiative de Mr Escande, visionnaire en son temps et qui grâce en particulier à sa production fromagère permis à ce domaine -et aux fermes voisines- de bien vivre et d'éviter pour un temps l'abandon des exploitations.

Pour conclure donc, quand un joueur de carte, au départ d'une partie, prenait le jeu à son compte et s'exclamait "jogam pas Marican !" il signifiait ainsi à son partenaire que sa prise de risque était peut-être grande, mais que sous entendu, ce n'était tout de même pas la valeur de Marican - ce qui représentait beaucoup d'argent comme nous l'avons vu précédemment - qui était en jeu (pour relativiser ainsi son initiative).

Maxime CROS

Conseiller Municipal

Documents : **Eric BASCOUL**

Les Ecoles

Ecole de Rigautou Belle moisson !

Notre classe de CE2/CM1/CM2 a participé au Rallye "Sciences expérimentales" Midi Pyrénées organisé par L'IREs

Cette année nous avons remporté le premier prix dans le Tarn et nous avons été invités à participer à la super finale régionale le lundi 14 mai 2018 à la Maison de la Science sur le campus de l'Université Paul Sabatier de Toulouse ! Nous allons rencontrer les vainqueurs des autres départements ! Six classes en tout se disputeront cette super finale.

Les CM1/CM2 ont participé également au Rallye "Mathématiques" et nous avons remporté le premier prix dans le département. Nous sommes ex-aequo avec d'autres classes. Un tirage au sort a été effectué pour déterminer quelle classe participera à la super finale ...

Et, Malheureusement, nous n'avons pas été désignés ... Nous sommes quand même contents et cela n'enlève rien à la qualité de notre parcours.

Nous sommes très heureux et très fiers de ces deux prix ! Cela nous fera un beau souvenir !

*Les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2
de l'école de Rigautou*



Ecole Ginette et Gilbert Fournès Aux Arts et Caetera

Cette année, la classe de CE2-CM1-CM2 de St Baudille s'est engagée dans un projet à connotation artistique intitulé : "Aux Arts et Caetera" ; avec l'aide d'un graphiste, la classe travaille sur le thème de la consommation (identité de marques, produits du quotidien, slogans). Un de ses enjeux est de sensibiliser l'enfant à l'influence et la sollicitation quasi permanente des publicités dans nos vies.

Ce projet comporte deux axes principaux :

- **Un axe graphique**, qui consiste en l'étude des quatre grandes composantes du graphisme (la typographie, la couleur, la forme, la composition des éléments les uns par rapport aux autres).
- **Un axe "esprit critique"** permettant de réfléchir à l'influence de certains de nos choix de consommation sur les autres ou sur l'environnement.

Munis d'un petit carnet, chaque enfant compte le nombre de publicités qu'il croise sur sa route pendant un laps de temps défini.

Le projet doit se concrétiser par la production d'une œuvre collective ou non qui sera exposée à l'Apollo au mois de juin.



Ecole Louis Germain

Naturo'Bus

Cette année, les enfants de l'école Louis GERMAIN (GS à CM2) ont bénéficié d'une intervention du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) et ont pu découvrir le **Naturo'Bus**.

Ce nouvel outil de découverte de l'environnement est décrit comme un **observatoire ambulant de la biodiversité**.

Dans les faits, il s'agit d'une remorque contenant une grande maquette représentant un milieu de vie.

Différents éléments du paysage sont représentés et on replace les animaux dans leur habitat, un petit jeu collectif permet aux enfants de comprendre les difficultés que rencontrent certains animaux sauvages (loutres, poissons, hérissons...) pour survivre dans un environnement qui évolue à cause de l'activité humaine.

Le ludique n'a pas fait oublier aux enfants certains points essentiels :
 • l'importance des haies (elles permettent aux animaux de s'abriter et de se nourrir, fixent les sols et protègent du vent).



- la nécessité de réaliser des aménagements pour permettre aux animaux de se déplacer sans les risques dus aux activités humaines (crapauduc, passes à poissons...).

- la notion de chaîne alimentaire : les premiers maillons sont les végétaux mais chaque élément est important (la disparition d'un d'entre eux peut faire disparaître d'un lieu certaines espèces).

Ainsi, grâce au Naturo'Bus, les enfants ont pris conscience de la nécessité de prendre soin de leur environnement.

Semaine des quatre jours

A partir de la rentrée 2018, toutes les écoles de Pont de Larn travailleront désormais quatre jours par semaine. La loi relative à la réforme des rythmes scolaires nous avait imposé de modifier les horaires et de mettre en place, à marche forcée, de nouvelles activités périscolaires après la classe, fort coûteuses pour les finances communales. (Environ 50 000 € par an).

Soucieux de respecter l'esprit de la loi, nous avons souhaité proposer à nos enfants des activités de qualité totalement gratuites pour les familles. Une organisation minutieuse a donc été mise en place par les différents directeurs des services. En raison de la complexité du dispositif, un hommage doit leur être rendu et le conseil municipal tient à les remercier pour leur engagement et leur abnégation.

Toutefois, la loi ayant été assouplie et compte tenu du résultat de la large consultation que nous avons proposée aux différents acteurs de l'école l'année dernière (enseignants, personnel municipal, et parents), nous avons décidé de modifier à nouveau les rythmes scolaires qui seront appliqués dès la rentrée prochaine. Les écoles accueilleront les enfants de 8h45 à 11h45 puis de 13h30 à 16h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les activités périscolaires seront supprimées mais un temps calme pour lire ou avancer ses devoirs pour les primaires sera proposé afin de répondre au mieux aux attentes des familles.

Christophe Chabbert

Maire-adjoint aux affaires scolaires

Tournoi de Basket

Les médaillés des trois écoles de la commune ont participé au tournoi de mini basket au gymnase de Pda. Ce tournoi clôture un cycle d'apprentissage de six semaines pour les enfants de cycle3

François Barthes

Service des sports Mairie de Pont de Larn



Bibliothèque intercommunale "HAUTES TERRES D'OC" BRASSAC

La bibliothèque intercommunale des Rives de Larn a accepté de participer à l'écriture de 4 lignes d'une Poésie (Cadavre Exquis) avec d'autres bibliothèques du sud du département. Flora, Lucie et leur papa Francis Chomaud ont eu la gentillesse de participer à ce concours de Poésie/Slam "Même pas peur !!!". Nous attendons avec impatience le résultat du jury qui aura lieu le samedi 23 juin 2018 à La Maison du Sidobre au Vialaret - Le Bez.

Eliette AZEMA
présidente



Crèche et Passerelle "A TABLE AVEC ZOÉ"

Il y avait de la joie et de la bonne humeur jeudi matin à la salle du Démal de Pont de l'Arn. La bibliothèque intercommunale des Rives de l'Arn organisait une matinée à destination des enfants de la crèche et de Passerelle, deux structures intercommunales. Les bambins du RAM étaient également conviés. Stéphanie Muollo, alias Zoé, a emporté l'assemblée dans son univers avec le spectacle "A table Zoé". Humour, poésie, émotion et magie étaient au programme.



Animaux fugueurs soyez vigilants !

Les animaux errants trouvés sur la commune et signalés par les administrés sont récupérés par les agents communaux pour éviter tout incident puis conduits au chenil de la Rougearié. **Les propriétaires seront donc facturés des frais de pension.**

Les animaux non réclamés au bout de huit jours deviennent adoptables.

Le chenil (ZI de la Rougearié - rue de l'Artisanat - Aussillon) est ouvert du lundi de 9 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 16 h 30. Du mardi au samedi de 9h à 12h 30 et de 15h à 18h. Tél. : 05 63 98 25 68 (laissez un message).
Mail : hortala.jeanmarc@orange.fr.

Intercommunalité

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement "LES GALOPINS"

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement "les Galopins" est une structure intercommunale (Pont de l'Arn et Bout du Pont de l'Arn). Associative, elle est gérée par des parents bénévoles et animée par des animateurs professionnels.

Accueil pour les 3-12 ans les mercredis et durant les vacances scolaires (fermeture annuelle la 2ème semaine des vacances de Noël). Déclarée à la Jeunesse et Sports et soumise à l'avis de la PMI pour l'accueil des moins de 6 ans. C'est un lieu de convivialité, de divertissement et d'éducation ; qui propose des activités collectives dans le respect des rythmes, des besoins et des capacités de chaque enfant.

Des animateurs organisent des activités et projets pour les différents groupes : 3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans.

Diverses activités et sorties sont proposées durant les vacances et en fonction des saisons et divers thèmes. Un programme est créé par des animateurs, environ 1 mois avant le début des vacances et envoyé par mail aux familles adhérentes, posté sur Facebook et distribué dans les écoles (Pont de l'Arn, Bout du Pont de l'Arn, Saint Baudille, Rigautou)

Diverses manifestations organisées sur l'année :

- Mai/Juin : **Vente d'œillets d'inde** organisée les mercredis au centre de loisirs et en porte à porte dans les rues voisines.



- Le 24 juin : **Petit déjeuner aux tripes** et/ou **Tindélou-œuf** organisé en collaboration avec le vide grenier de la commune à la salle de la Grange de 08h00 à 13h30.

- Dernier vendredi de juillet : **Spectacle préparé par les enfants** avec les animateurs et présenté aux parents, suivi du verre de l'amitié et d'une vente de sucré/salé.

- Novembre/Décembre : Enfants et animateurs confectionnent divers objets de décoration pour les fêtes de fin d'année et organisent une **vente au centre de loisirs**.



Adresse de l'Accueil de Loisirs : Rue du Gué de l'Arn - 81660 PONT DE L'ARN

Adresse du bureau : Ancienne mairie de Pont de l'Arn (au 1er étage)

Tél : 05.63.61.06.78 / 06.87.01.94.49

E-mail : clshgalopins@orange.fr - **Facebook :** CLSH les Galopins

Directrices : Sophie GUERRERO et Aurélie VAISSIERE (Diplômées BPJEPS LTP)

Permanences au bureau (hors vacances scolaire) : les lundis, mardis, jeudis de 17h à 18h30 et le vendredi de 9h à 15h30 au 1er étage de l'Ancienne Mairie de Pont de l'Arn.

Permanences au centre : durant les vacances ou mercredi de 17h30 à 18h30



RETOUR EN IMAGES

... VACANCES DE NOËL ET D'ADOS

L'ACCUEIL JEUNE DES RIVES DE LARN

Se renseigner s'inscrire !

L'Accueil Jeunes est un dispositif intercommunal (Bout-du-Pont-de-Larn et Pont-de-Larn) dont la gestion est confiée à la MJC de St Baudille. L'équipe d'animation accueille les 12-17 ans.

Le jeune de 12 ans peut adhérer à condition qu'il fasse ses 13 ans avant/ou le 31 août 2017. L'Accueil Jeunes est ouvert pendant les petites vacances et en juillet.

Le prochain rendez-vous est donné aux jeunes du 9 au 31 juillet 2018.

Pour ceux qui ne sont pas encore adhérents, pensez à vous inscrire à la MJC St Baudille ou au service jeunesse pour réserver vos places.

Courant juin le programme des vacances d'été sera disponible dans les 2 pôles jeunesse.

► MJC St Baudille
Carmen MENA
05 63 61 45 05

mjcostbaudille@wanadoo.fr

► Service Jeunesse
(local ancienne Mairie Pont-de-Larn)

Marion SENEGAS
05 63 98 67 79

sajra@wanadoo.fr



RETOUR SUR LE SÉJOUR SKI



Après avoir mis en place de nombreuses actions d'autofinancement (lavage auto, vente de gâteaux, de sapins de Noël, de châtaignes grillées, de chocolats...).

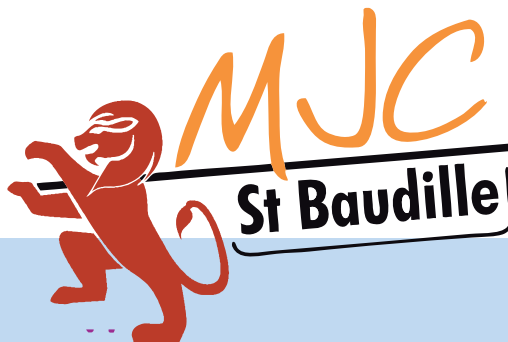
Les jeunes ont bien profité durant les vacances d'hiver de leur séjour ski, organisé en partenariat avec la MJC d'Aiguefonde. Tous les jeunes ont été répartis dans les différents groupes de niveaux et ont progressé à leur rythme.

Participation des Jeunes À LA VIE LOCALE

Durant les vacances, l'Accueil Jeunes propose des actions participatives qui affichent toujours complet ! Ainsi, les 12-17 ans s'impliquent dans la vie locale de leur commune et en échange, bénéficient de réductions sur les activités programmées durant les vacances.



Dernièrement les jeunes ont participé à une action de tri à la bibliothèque intercommunale ou encore peindre la cabane de l'école maternelle Louis Germain.



ÉTÉ 2018

CHANTIER LOISIRS JEUNES

L'opération CHANTIER LOISIRS JEUNES est relancée pour cet été

Cette action est destinée aux jeunes de 14 à 17 ans, qui en échange de 5 jours de travail d'intérêt communal pourront bénéficier de 5 jours de loisirs la semaine qui suit.

➤ **La semaine chantier se déroulera du lundi 16 au vendredi 20 juillet.**

Cette année le projet se déroulera dans la commune de Pont-de-Larn. Il sera question de réaliser des fresques sur les abribus de la commune ...

➤ **La semaine loisirs aura lieu du lundi 23 au vendredi 27 juillet.**

Les jeunes ayant participé au chantier pourront profiter d'un séjour dans les Landes avec comme activités du surf, du paddle, de la pelote basque, du VTT...



Projet limité à 10 places.

Dossier d'inscriptions disponibles à la MJC de St Baudille ou au service jeunesse de Pont-de-Larn. Durant ce projet, les jeunes seront encadrés par François BARTHES et Marion SENEGAS.

L'ACCUEIL JEUNES fait son cinéma !

Durant les vacances d'Avril 10 jeunes ont réalisé un court-métrage « Les résistants des Rives de Larn » avec Clément Hérédia réalisateur professionnel de Systemic Production.

Durant ce tournage, les jeunes ont eux même écrit le scénario, réalisé une interview, repéré les différents lieux de tournage sur les communes de Pont-de-Larn et de Bout-du-Pont-de-Larn, réfléchi sur les costumes d'époques...

Les jeunes ont été à la fois acteur, réalisateur, caméraman, ingénieur du son, ingénieur de la lumière, clapiste...

Une belle expérience pour tous.

Toute la presse a relayé cette belle initiative et l'implication des jeunes. Ils attendent avec impatience la projection de leur super film.



Clubs d'activités
Pour enfants, adolescents et adultes

Agenda

INITIATION DECOUVERTE TENNIS
NOUVEAU - Initiation Tennis à Pont de Larn
La MJC St Baudille et le Tennis Club accueillent à vous
apprenants:
une session découverte enfant et adultes
à la MJC

VIDE GRENIER
Le MJC organise un VIDE GRENIER le dimanche 6
mars de 9h à 12h
à la MJC

REPAS DES ANIMÉS
Les bénévoles de la MJC accueillent comme d'habitude
annuel le dimanche 11 mars, les amis du village conviés
à venir partager le repas de l'amitié
à la MJC

ATELIER DECOUVERTE SOPHROLOGIE
Du 6 au 28 mars tous les jours de 10h à 11h30 en
séances découverte
à la MJC

RETOUR EN IMAGES

... ANIMATION LOCALE



REPAS DE L'AMITIÉ
DIMANCHE 11 MARS à la MJC

CLUBS D'ACTIVITÉS

La saison 2018-2019 est en cours de préparation. Surveillez vos boîtes aux lettres, courant août, les habitants de Pont-de-Larn recevront la nouvelle plaquette. Renseignements et inscriptions pour les clubs d'activités à la MJC à partir du mardi 11 septembre 2018. Retrouvez aussi toutes les infos sur notre site internet dès la rentrée : www.mjc-stbaudille.org

PROCHAINEMENT...

1,2,3 JUIN FETE DE ST BAUDILLE

VENDREDI 1^{er} JUIN

19h : Cérémonie d'ouverture de la Fête
20h : **FRAISINAT GEANT**
Inscriptions (à partir du lundi 14 mai)
Bureau tabac BATUT 05.63.98.66.62
Adultes : 18€ / Enfants - 15 ans : 6€
22H30 : **BAL GRATUIT AVEC
MANHATTAN**

SAMEDI 2 JUIN

Tout au long de la journée, **TOURNOI DE FOOT** (sur invitation)
14h : **CONCOURS DE PETANQUE** -
doublettes animé par l'association de
pétanque Pont-de-Larnaise (lots en nature)
22h30 : **BAL GRATUIT AVEC TRAIT D'UNION**
23h : **GRAND FEU D'ARTIFICE**

DIMANCHE 3 JUIN

9h - 12h : Au four à pain



25^{ème} ANNIVERSAIRE DU FOUR A PAIN

Vente de pain, animations musicales,
tombola, stand maquillage pour enfants, ...
Possibilité de restauration au Baudilois
(sur réservation)
16h-18h, démonstration du "Causse
Country Club Caucalières" suivie du club
de rock et danses de salon de la MJC.
18h : **APERITIF/TAPAS**
CONCERT AVEC DE MICHEL

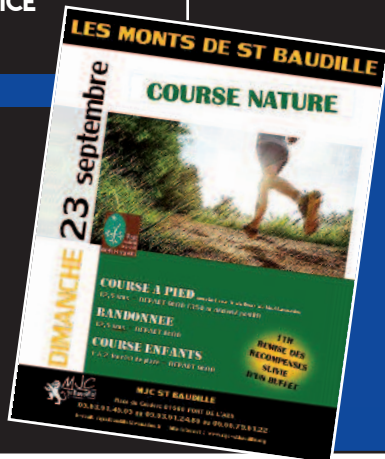
FETE FORAINE tout au long des 3 jours



**EXPOSITION DU CLUB
DESSIN-PEINTURE**
Du 28 MAI au 15 JUIN
à la mairie de Pont-de-Larn

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE LES MONTS DE ST BAUDILLE

à la MJC



2^{ème} VIDE GRENIER DIMANCHE 6 MAI sur la place de ST BAUDILLE



CONTACT

Suivez toute l'actu de la MJC ST BAUDILLE en direct sur [facebook](https://www.facebook.com/mjcstbaudille) et notre site internet. Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h (hors vacances scolaires).

05 63 61 45 05 - mjctbaudille@wanadoo.fr - www.mjc-stbaudille.org

Club "Soleil couchant" de Rigautou



Nous nous retrouvons tous les 2^{èmes} mercredi du mois .
Après avoir dégusté un bon goûter avec gâteaux café et lait
Nous dansons environ 2 heures. L'ambiance est assurée !
Nous fêterons cet automne les 40 ans du Club
Avec toujours le même enthousiasme !

Le bureau



Club de l'Amitié ... Un nouveau Président

Lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2017, la Présidente Prisca Zaccaro a passé le relais à Jean-Claude Favre. Nous tenons à remercier chaleureusement Prisca pour son engagement et sa contribution au développement de l'association durant ces 7 années.

Toutes nos félicitations et nos encouragements vont à Jean-Claude Favre qui s'inscrit dans une démarche de continuité tout en amenant sa touche personnelle. Nous ne doutons pas qu'il saura mener à bien sa tâche entouré de personnes de bonnes volontés.

Nouveau bureau :

Président : Jean-Claude FAVRE

Vice Présidente : Elisabeth BERRY

Trésorier : Bernard ESCANDE

Trésorier adjoint : Jacques MALDENT

Secrétaire : Roland GUIRAUD

Florence ESTRABAUD
Maire-Adjointe



"Repas Service à Domicile" Portage des repas

Toujours à votre service l'association Portage des repas à Domicile est prête à vous venir en aide que vous soyez une personne âgée ou en difficultés passagères.

Communes desservies :

Aiguefonde, Albine, Aussillon, Bout du Pont de l'Arn, Caucalieres, Labastide Rouairoux, Lacabarède, Mazamet, Payrin Augmontel, Pont de l'Arn, Rouairoux, St Amans Sault, St Amans Valtoiret, Sauveterre, le Vintrou.

Depuis juin 2017 l'Association a changé de fournisseur.

Le traiteur privilégie les produits locaux et la cuisine traditionnelle.

Les repas sont goûteux .

Ils sont livrés dans des barquettes operculées qui garantissent leur conservation au réfrigérateur.

Une diététicienne veille à l'élaboration des menus et en particulier des régimes.

(Sans sel, diabétique, hépatique, sans fibres, allergies etc.

Son prix : 9€85

Pour plus de renseignements : inscriptions, conditionnement, planning de distribution,

Droit aux aides

(APA, Carsat et autres)

Téléphone : 06 78 19 58 99

Anne-Marie Houles

2018 : Le Centenaire de la Guerre 1914/1918

A cette occasion, une exposition sera présentée à la halle de Mazamet du 30 octobre au 12 novembre 2018.



Distribution d'eau dans les tranchées

On pourra y découvrir une tranchée reconstituée, un hôpital de campagne, un taxi de la Marne, des maquettes et bien d'autres choses qui seront dévoilées par la presse et la publicité.

Venez nombreux accompagnés de vos enfants ... Soyons conscients que les futures générations ne pourront plus relever un tel défi aussi, et il est de notre devoir de tout faire pour qu'il reste, dans

les mémoires mazamétaines, une trace de cette terrible guerre mondiale, appelée à juste titre la grande guerre, où on périt plus de 11 millions de personnes dont 10715 pour le Tarn (soit



Aout 1914 : Mobilisation des troupes



Voie sacrée

3,4 % de la population) pour que nous restions LIBRES et FRANÇAIS ...

Danièle CHABBERT
Maire-Adjointe

Le comité du Tarn "des Amis de la gendarmerie"

Informe de ses objectifs pour les prochains mois :

- ◆ développer sa présence et ses actions sur les secteurs de Gaillac et Graulhet,
- ◆ organiser une journée de sensibilisation en direction des jeunes de moins de 16 ans,
- ◆ faire découvrir aux membres du Bureau le fonctionnement quotidien d'une COB (communauté de brigade) telle que, par exemple, celle de Labruguière.

Rappel : cette association nationale d'intérêt général date de 1932.

- ◆ Vous pouvez la soutenir en devenant adhérent pour une somme de 25€, déductible des impôts.
- ◆ Vous pouvez consulter le site internet : www.amis-gendarmerie.com.
- ◆ Déposer un courrier dans la boîte aux lettres du bureau qui se trouve à la maison des Associations à Mazamet.





Le samedi 10 février 250 personnes ont assisté au spectacle proposé pour les personnes de la commune de 60 ans et plus.

Il s'agissait d'une animation artistique Polynésienne présentée par la troupe (Heiva et Tahiti).

Cette très belle formation était composée de vahinés (danseuses), maoris (danseurs) et musiciens.

Le public a été accueilli en musique par les artistes en tenue traditionnelle à l'entrée de la salle avec distribution de collier de fleurs dans la pure tradition Polynésienne.



Le Goûter des Aînés

Ils nous ont présenté un magnifique programme avec de très belles danses polynésiennes et notamment le célèbre Haka ou bien les danses des paréos, du feu ...

Anne-Marie Houles
Maire-Adjointe

EVENEMENT

Festival de Jazz intercommunal du 25 au 28 juillet à Pont de Larn et Bout du Pont de Larn

Après 2 soirées à Bout du Pont de Larn les 25 et 26 juillet, le jazz s'installera à Pont de Larn autour de la Mairie les 27 et 28 juillet. Retrouvez le programme :

◆ **Vendredi 27 juillet**, ouverture du Festival avec le local **Marc Cauquil** et le **groupe Affinity Seven**. C'est un groupe de musiciens de la région avignonnaise actifs sur la scène régionale et nationale. L'éclectisme de leur parcours respectif et la richesse de leurs qualités tant humaines que musicales en font une formation reconnue.

◆ **Samedi 28 juillet** de 19h30 à 20h30 c'est le **groupe Swunky Long Legs** qui prendra possession de la scène avec **Arturo Anelli**. **Les Swunky Long Legs** est un groupe à l'énergie communicative ! Des instruments maîtrisés, une chanteuse à la voix rauque et du rythme plein les jambes ! Oscillant entre risque et tradition, entre culot et amour du son, ces quatre musiciens vous revigorent par leurs joutes endiablées.

A partir de 21h c'est le **groupe Etienne Manchon Trio** qui ravira vos oreilles. Ce trio jazz moderne propose une musique riche, axée sur des mélodies simples, juchées sur des harmonies anguleuses. Etienne Manchon au piano, Clément Daldosso à la contrebasse et Théo Moutou à la batterie.

Une buvette sera à votre disposition sur place.



> Carnaval des écoles



> Respirer en Montagne Noire

Anne Alquier soprano, Marie-Hélène Haye alto, et Lise Lienhard pianiste pour le Concert pascal organisé par l'association "respirer en montagne noire" présidée par Françoise Dax-Boyer



> Balisage des chemins de rando

Le groupe des personnes du club du 3ème âge qui ont participé au balisage des chemins de randonnée "Le chemin de la fontaine d'Artigues" et "Les Hauts de St Baudille"

> Beau succès pour le tournoi de tennis !

Ce sont les albigeois Fanny Estivals pour les dames et François Billet pour les hommes qui remportent l'édition 2018 du Tournoi de Tennis de Pont de Larn organisé par le Tennis Club Pays Mazamétain. Comptant pour le Grand Prix du Tarn, ce tournoi s'est clôturé le samedi 28 avril après 18 jours de compétitions et d'animations. 132 participants, 34 clubs représentés, plus de 200 matchs organisés par les bénévoles sous les yeux du juge-arbitre Bernard Soulet. Lors de la remise des prix, en présence de Florence Estrabaud, Conseillère Départementale, représentant la Mairie de Pont de Larn, Wilfried Penela, Maire-adjoint chargé des sports à la Mairie de Mazamet, Robert Roca, représentant le Comité de Tennis du Tarn, Sébastien Tailhades, Président du TCAPM a remercié élus, institutions et bien entendu les bénévoles qui contribuent à la bonne organisation d'un tel tournoi ainsi qu'au dynamisme du club. Plusieurs projets vont voir le jour : La mise en place



d'un partenariat avec la MJC de St Baudille afin de proposer du tennis pour les enfants âgés de 4 à 17 ans, des tarifs moins chers (à partir de 30€) pour les adultes. La mise en place d'actions et de séances de découverte du tennis dans les écoles de Pont de Larn et Bout du Pont de Larn. La mise en place d'actions autour du Tennis santé pour les personnes de plus de 60 ans ainsi que "Le tennis sur ordonnance", un médecin pourra prescrire une activité tennis pour leurs patients porteurs de pathologies chroniques...

Retour en images



> Voeux du Maire

à l'Espace du Démal

> Commémoration

Commémoration des 500 ans de la Réforme initiée par un ancien moine Martin Luther, à l'origine de la naissance du protestantisme. Pour rappeler ce moment de l'histoire des religions, 3 pommiers ont été plantés, en présence des autorités civiles et religieuses, dans le pré derrière la mairie du Pont de Larn, par le groupe des jeunes du catéchisme



> Stage de foot

Stage de foot U11 et U13 les 19 et 20 avril sous l'aile de François BARTHES sur les installations de Pont de Larn



> Tour Cadet

Le podium du Tour à Cadet en présence de M. le Maire.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous avons décidé de procéder à la rénovation de l'ensemble de notre "parc" d'éclairage public afin de réduire le coût annuel de la consommation d'énergie. (Environ 80 000€ par an).

Cette opération sera échelonnée sur 3 ou 4 ans vu le nombre de points lumineux présents sur la commune (800). Une première tranche subventionnée par le Parc National du Haut Languedoc est programmée pour ce début d'année pour un montant de 53 000€.

Quartier concerné : rue du Gué de Larn. En parallèle la mairie a décidé de réaliser une deuxième tranche de travaux pour un montant de 56 900€.



Il s'agit d'un service à la personne dans le secteur de Mazamet et les environs. Avec des intervenants issus de différentes formations et spécialités, cette agence couvre un large éventail de besoins à domicile. Elle est en mesure de répondre efficacement à toute demande d'aide au ménage de garde d'enfants et de jardinage.

Adresse : **3 rue du pont de Caville
81200 Mazamet - 05 63 61 67 15**

La MJC de Saint Baudille et le Tennis Club

PARTENAIRES !

Lors des dernières vacances d'avril, le TC Association Pays Mazamétain et la MJC de St-Baudille, ont proposé, en partenariat, des séances d'initiations au tennis pour les 4 à 17 ans. Une dizaine d'enfants a participé à ces animations gratuites encadrées par l'équipe pédagogique du club.

Suite au succès de ces animations, à la rentrée, une activité tennis pour les enfants et les adultes à Pont de Larn est à l'étude.

♦ Du "Mouv' tennis santé" pour les plus de 60 ans !

Dès la rentrée de septembre, le TCAPM proposera des activités physiques adaptées autour du tennis pour les personnes de plus de 60 ans dans le cadre de ses actions "Mouv'tennis Santé". Encadrées par le professeur du club et les initiateurs les personnes pourront participer à des séances spécifiques sur le site du tennis de Pont de Larn. Le tennis est un sport pour tous les âges !

Quelques chiffres :

Le TCAPM est un club regroupant Mazamet et Pont de Larn.

200 licenciés, 80 enfants, 10 terrains (7 terrains à Mazamet dont 4 couverts et 3 terrains à Pont de Larn dont 1 couvert), 1 professeur diplômé d'Etat, 6 initiateurs

Formules proposées :

Mini tennis pour les 4/6 ans, Galaxie tennis pour les 7/11 ans, club junior pour les 12/17 ans. Cours adultes par niveau à partir de 18 ans, accès aux terrains, tennis libre...

Renseignements : TCAPM : Tennis de la Chevalière Av. De Gaulle 81200 Mazamet, tél : **09 72 38 07 33**, contact@tcapm.fr, www.tcapm.fr



MUTUELLE SANTÉ

Pont de Larn est l'une des 2218 communes partenaires de l'opération "Ma Commune Ma Santé" (693 en mars 2016). Vous pouvez donc à tout moment accéder à leurs services.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter leur site :

<http://www.macommunemasante.org/>
Vous y trouverez notamment un tarificateur vous permettant de comparer leurs offres avec votre mutuelle actuelle, tant sur les services que sur les coûts.

RECENSEMENT

Nous vous remercions pour votre participation au recensement de la population. C'est important car il détermine la population officielle de chaque commune, de ce chiffre découle la participation de l'Etat au budget des communes pendant 5 ans.

CABINET MÉDICAL

Afin d'assurer un meilleur accueil de la clientèle du Cabinet médical et ainsi augmenter les plages horaires de consultation. Celui-ci va être aménagé d'ici la fin de l'année.

L'estimation des travaux est évaluée à : 140 000€. Des dossiers de demande de subvention ont été déposés.

INCIVILITÉS ROUTIÈRES

Encore trop nombreuses !! Seul un changement de comportement peut améliorer la situation même si des aménagements sont souvent nécessaires.



Jeunes lycéens étrangers Allemands, Italiens, Mexicains ... cherchent une famille d'accueil

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi". A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. **Renseignements : Fabienne Dautzats - TARN**

tél : **05 67 27 70 61 / 06 28 70 71 72** - Email : fabienne.ef@sfr.fr

Zéro phyto

Une obligation légale, un acte citoyen ...



La suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires, actée par la loi, fait évoluer les modalités d'entretien des espaces publics et privés. Ces produits sont dangereux et très nocifs pour la santé. En ce qui concerne la commune, l'acte citoyen d'entretien de son devant de porte est une nécessité en particulier, le traitement de l'enlèvement des herbes sans produits phytosanitaires.

Toutes les communes doivent faire face à ce changement majeur dans l'entretien de leurs espaces publics, des conseils seront apportés dans les mois à venir sous la forme d'une communication écrite (articles, affiches, réseaux sociaux, presse, etc...) Et de conférences ...

Transport accompagné

Quelques communes ont mis en place un service de transport accompagné. Cette action a pour but de venir en aide aux personnes isolées avec ou sans moyen de locomotion, et leur proposer un moyen de déplacement une fois par semaine vers un centre commercial pour faire leurs courses. Sur la base d'un abonnement (quelques euros par trimestre pour participer aux frais de carburant), les bénéficiaires sont pris en charge à leur domicile, transportés en minibus à l'entrée d'un centre commercial, puis, leurs courses terminées raccompagnés chez eux. Ce type de service nécessite quelques investissements et ne peut fonctionner qu'avec une participation active de bénévoles pour assurer les navettes et l'accompagnement des bénéficiaires.

Avant tout démarrage, les membres du Conseil Municipal et le CCAS souhaiteraient connaître le nombre de personnes intéressées soit pour bénéficier de ce type de service, soit aider (bénévolat) pour assurer le bon fonctionnement des navettes. La décision d'une expérimentation dépendra de vos réponses. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie avant fin août 2018.

Un référent gendarme à Pont de Larn

L'adjudant-chef de la brigade de gendarmerie de Saint Amans Soult a délégué un nouveau gendarme au rôle de gendarme référent auprès de notre commune. Son rôle est de servir d'intermédiaire auprès des élus qui lui signaleront les faits délictueux commis sur notre commune afin de les faire remonter à ses supérieurs

Brûlage des déchets verts

La préfecture du Tarn rappelle qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre tout déchet vert (tonte de pelouse, taille de haies et arbustes, résidus d'élagage, etc...) sur l'ensemble du territoire départemental.

L'utilisation de l'épareuse municipale

L'étendue de nos voies publiques est telle que le passage de l'épareuse nécessite à peu près 6 mois de temps dans l'année. Nous traitons dans un premier temps la bordure en plateau des routes et ensuite les talus.

Après le passage de l'épareuse surtout sur le bord des haies, il apparaît des branches coupées peu esthétiques, il faut savoir que la "repousse" de la nature corrige rapidement ces imperfections. Il est à noter que le personnel est formé à une coupe adaptée et non destructrice.

Carte d'identité : ce qu'il faut savoir

Jusqu'en Mars 2017, pour faire sa carte nationale d'identité (CNI), il suffisait de se rendre à la mairie de votre lieu de résidence pourvu des pièces et justificatifs requis. Désormais, la procédure a changé, elle est alignée sur celle en vigueur pour les passeports. Les demandes sont désormais à déposer dans les mairies qui disposent de l'équipement adéquat pour la prise d'empreintes appelé "dispositif numérique de recueil". L'avantage pour les usagers consiste en une nouvelle liberté pour réaliser sa démarche partout en France.

➤ La demande de titres d'identités (CNI ou passeport)

Face à vos nombreuses interrogations, nous allons faire un point sur la marche à suivre pour une demande de titres d'identité (CNI et passeports)

• **Passer à la Mairie chercher le formulaire** à compléter et la liste des pièces à fournir

• **OU Faire sa pré-demande en ligne** sur le site <https://ants.gouv.fr/> selon le motif de demande (renouvellement, perte, vol, rectification) la liste des pièces vous sera indiquée

• **Prendre obligatoirement rendez-vous** pour le dépôt du dossier auprès d'une Mairie équipée du dispositif numérique de recueil (ex : Mazamet, Labruguière, Castres, Brassac, Vabre, St Pons,...)

ATTENTION, ne vous y prenez pas au dernier moment, les délais pour avoir un rendez-vous sont aléatoires, d'un jour à plus d'un mois, et les délais de fabrication peuvent aller de 4 à 6 semaines.

➤ La validité :

• **CNI** : 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs. Pour les personnes majeures uniquement ayant des CNI délivrées après le 02/01/2004, elles sont valables 5 ans de plus sans modification de la date de fin de validité. Vous ne pourrez pas la refaire avant l'expiration de ce délai supplémentaire, à moins qu'il y ait une modification ou rectification (changement d'adresse, de nom,...) ou que vous vous rendiez dans un pays européen qui n'accepte pas ces CNI en apparence périmées (dès lors il faudra produire un justificatif de voyage indiquant vos nom, prénom et date de séjour).

• **Passeport** : 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les mineurs

➤ Le coût :

• **CNI** : gratuit sauf si perte ou vol timbre fiscal de 25 €

• **Passeport** : 86 € en timbres fiscaux pour les personnes majeures, 42 € pour les 15-18 ans et 17 € pour les moins de 15 ans

Ateliers Mémoire

À compter du mois de septembre un « atelier mémoire » va avoir lieu à la salle de Rigautou

6 séances de 2 heures.

Ceci pour muscler et entraîner sa mémoire.

Il y aura également un « atelier numérique »

7 séances de 2 heures

Des tablettes seront mises à disposition pour apprendre à communiquer avec ses proches.

Naviguer, faire des recherches sur internet.

Se divertir avec des jeux.

S'informer sur l'actualité, acheter des produits et services.

Pour les inscriptions, s'adresser en mairie.

Anne Marie Houles.

Attention aux chenilles processionnaires



On signale des nids dans les pins maritimes des landes ... Ces insectes vivent en colonies qui peuvent compter des centaines d'individus envahissant les pins dont elles se nourrissent ... Elles sont actuellement en phase de métamorphose "en papillon". Les colonies descendent des arbres en formant des processions. Les poils de la chenille sont très urticants, ils se cassent au moindre contact et s'envolent. La substance urticante est alors libérée et transportée... Il n'est pas nécessaire d'être en contact avec l'insecte pour en subir les effets... Attention aussi "au coup" de la tondeuse sur une procession de chenilles, cela disperse les poils dans l'air et malheur à qui les respire ou entre en contact (érythème, prurit, œdème sur la zone de contact). Les muqueuses respiratoires et oculaires sont particulièrement sensibles. Les lésions peuvent aller jusqu'à une névrose partielle de tissus (souvent constatée lorsqu'un animal prend la chenille en gueule). Le pire reste la réaction allergique pouvant provoquer des œdèmes de QUINCKE ...



Recommandations :

- **COUPER et brûler les branches portant les nids.**
- **Poser autour des arbres des ECOPIEGES - Dispositif placé autour du tronc qui permet de capturer les chenilles lorsqu'elles descendent des arbres pour aller s'enterrer.**

► **1^{er}, 2, 3 Juin : Fête de St Baudille** organisé par la MJC de St Baudille

► **14 Juin : Conférence** "le climat change, les forêts du Haut Languedoc font face" à la Mairie - org. PNRHL

► **16 Juin : Rando contre la muco**
Salle Démal : après café et croissants offerts par la mairie

Départ 8h30 Boucle pédestre de 18 km
16h30 : goûter et après spectacle de chorales pendant 1h.

► **17 Juin : Finale du trophée Occitanie des écoles de vélos**
Organisé par l'UVM. Centre du village

► **23 Juin : Théâtre** à Saint Baudille organisé par la MJC.

► **24 Juin : Vide Grenier** Place du Moulin à Pont de Larn.

► **24 Juin : "Autour du Lac"** Marchez contre les maladies du cerveau. **Lac des Montagnès** de Mazamet, organisé par le Rotary.



► **30 Juin : Gala des patineurs de la vallée du Thoré** au Gymnase de Parc des Sports à 20h30.

► **6 Juillet : Pique-nique musical**
Pré de Caminade à partir de 19h avec l'orchestre De Michel.

► **13 Juillet : Feu d'Artifice** intercommunal au Lac des Montagnès.



Navettes gratuites pour les habitants de Bout du Pont de l'Arn et de Pont de Larn. Départs devant la salle polyvalente de Bout du Pont, à 18h et 19h. Retours à 23h30 et 0h30.

Inscriptions à partir du lundi 25 juin à la Mairie de Bout du Pont avec une pièce d'identité.

► **21 Juillet : Fête de la Môle** toute la journée - Infos au 06 08 45 26 43 .

► **22 Juillet : Passage du Tour de France** 15^{ème} étape Millau/Carcassonne.



Passage de la Caravane :

Rigautou/Pont de Larn (D612) : **14h23**

Mazamet (D118) : **14h28**

Passage des coureurs :

Rigautou/Pont de Larn (D612) : **16h05**

Mazamet (D118) : **16h10**

► **25 au 28 Juillet : Festival de Jazz**
Organisé par le Pont de Larn et Bout du Pont de l'Arn.



► **18/19 Août : Ball Trap** organisé par les chasseurs des Monts de Larn à la scierie de Montlédier.

► **8 Septembre : Fête du Sport**, de 13h30 à 18h au Parc des Sports.

► **23 Septembre : Mont de St Baudille** course et randonnée pédestre.

► **25 et 26 Septembre : Spectacle cirque sans animaux** avec le cirque Klissing au Pré de Caminade.

► **13 et 14 octobre : Concours chiens de troupeaux** à Fonclaire.

Le hamburger des ogres

Pour 2 personnes

Ingrédients :

- 2 steaks hachés de saumon
- 4 tranches de pain (de mie ou spécial hamburger)
- 2 feuilles de salade

Préparation/Cuisson :

- Faire cuire les steaks dans un peu de matière grasse, 4 minutes de chaque côté.
- Faire légèrement griller les tranches de pain.
- Déposer sur une tranche salade, ketchup et steak et enfin, une tranche de tomate.
- Refermer le sandwich avec la tranche de pain restante.
- Déguster avec des frites !...



Danna cotta aux fruits rouges

Pour 4 personnes

Ingrédients :

- 10 cl de crème liquide
- 1 bâton de vanille
- 4 feuilles de gélatine
- 100 gr de sucre
- 10 cl de purée de fruits rouges

Préparation 15 mn / Cuisson 3 mn :

- Mettre les feuilles de gélatine à tremper dans de l'eau froide.
- Porter la crème à ébullition, ajouter le sucre et le bâton de vanille coupé en deux.
- Retirer du feu.
- Ajouter les feuilles de gélatine égouttées, laisser tiédir 10 mn.
- Partager le mélange en 2 parts. A l'une, ajouter le coulis et répartir dans 4 verres. Et laisser prendre au réfrigérateur. Quand le mélange est pris, faire légèrement fondre la part réservée et la verser délicatement dessus et remettre au réfrigérateur.
- Décorer de fruits rouges.
- Servir bien frais.

Astuce : Les feuilles de gélatine peuvent être remplacées par de l'agar-agar (gélifiant naturel à base d'algues).



Pique-Nique Musical

Avec l'orchestre

APPORTEZ VOTRE **P**ANIER !

PONT-DE-LARN

DE
MICHEL

RESTAURATION
POSSIBLE SUR PLACE

Vendredi 6 juillet

Pré de Caminade dès 19h (à côté de la Mairie)